



REMBOURSEMENT

Un remboursement sera accordé si la demande de résiliation est faite par téléphone au 450 752 1380 en laissant votre nom, votre adresse complète et votre numéro de téléphone.

Le montant remboursé vous sera retourné

MOINS

- la valeur des cours écoulés à la date de l'appel téléphonique (laissez votre message) ;
- et une somme représentant 10 % de la valeur des cours non suivis (frais d'administration).



REPRISE DE COURS

4 conditions

1. Un maximum de deux (2) reprises par session est permis.
2. La reprise doit se faire durant la session. Elle ne peut être ajoutée à une session ultérieure.
3. Vous devez nous téléphoner afin que l'on vous oriente vers un groupe pouvant vous accueillir.
4. Si les autres cours sont complets ou inexistant, la reprise est annulée.